

## Engagement de la Direction Générale

L'Office Ivoirien des Chargeurs à travers son Plan Stratégique de Développement quinquennal 2025-2029, s'est engagé dans une perspective nouvelle avec pour vision d'« **Être le catalyseur d'une logistique nationale moderne et durable au service des chargeurs** ».

Les axes qui sous-tendent cette Vision sont les suivants : **les ACTEURS de la LOGISTIQUE, les ACTIONNAIRES, le PERSONNEL et les PARTENAIRES.**

Les valeurs d'**ÉQUITÉ**, de **PROFESSIONNALISME**, de **RESPECT**, d'**INTEGRITE**, de **SUCCÈS**, de **PARTAGE** et de **BIEN-ÊTRE** cadrent l'action commune vers l'accomplissement de cette Vision.

C'est fort de cela que la Direction Générale de l'OIC, en déclinaison de sa stratégie et en collaboration avec les agents et autres parties intéressées pertinentes, s'est engagée à :

- Disposer d'une gouvernance apte au pilotage et la surveillance des activités.

*Porté par notre politique de Bonne gouvernance (éthique, anti-corruption, bonne pratique des affaires au sens ISO 26000 et ISO 37000/ ISO 37001),*

- Garantir une qualité de service

*Mis en œuvre par notre politique Qualité (au sens ISO 9001), politique de Continuité des activités (au sens ISO 22301).*

*Et complétée de politiques opérationnelles garantissant la Sécurité de l'information (au sens ISO 27001), la maîtrise Numérique (incluant la gestion de service au sens ISO 20000-1), le Management des projet (au sens ISO 21502) et la gestion de portefeuille (au sens ISO 21504), la Vie Privée (protection des Données à Caractère Personnel au sens ISO 27701).*

- Assumer notre Responsabilité sociétale

*En s'appuyant sur notre politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (au sens ISO 26000), complétée par la politique Sociale et de santé et sécurité au travail (au sens ISO 45001) et la politique Environnementale (au sens ISO 14001).*

- Et plus globalement démontrer notre performance

*Illustré par le diagnostic de performance globale et durable réalisé annuellement depuis janvier 2018.*

L'établissement et la mise en œuvre de ces politiques, objectifs et dispositions de maîtrise associés sont assurés par un système de management d'entreprise, aligné à la stratégie, innovant, durable, en amélioration continue et disposant de compétences et de ressources appropriées. Son efficacité et sa performance sont scrutées par les différentes instances de pilotage aux différents niveaux (risques, opérationnels, processus, systémique, stratégique) afin de s'assurer qu'il atteigne les résultats escomptés.

Ces dispositions sont applicables sans exclusion à l'ensemble des activités, processus, offres et implantations de l'OIC, avec l'engagement de chacun, selon ses responsabilités, avec une attention particulière pour le périmètre de certification limité aux activités, aux sites géographiques et aux normes spécifiés dans les certificats AFNOR (<https://certificats-attestations.afnor.org>).

Les leviers pour notre réussite nous incombent et reposent essentiellement sur les chargeurs, transitaires, transporteurs, nos agents, nos partenaires techniques et financiers actuels et à venir, les autorités... Aussi, la collaboration et l'appui de chacun sont déterminants.

À tous, je renouvelle mes vœux de réussite et de succès collectif !

Fait à Abidjan, le 25 février 2026

Directeur Général

**SIDIBE Issoufou**